

BILAN DES ACTIVITES COMMUNALES 2004

Extrait du bulletin communal de décembre 2004

Le bilan présenté n'est pas exhaustif : seules les actions majeures développées par la Commune et le CPAS sont répertoriées.

Ressources naturelles - cadre de vie - aménagement du territoire.

Forêt :

- plantations de 12 ha.
- dégagements et élagage de 35 ha.
- empierrement de 2 kms de chemins forestiers.

Patrimoine :

- acquisition d'un fonds de bois du ruisseau de Donneux, d'une superficie de 64 ares 50 ca.
- acquisition d'un fonds de bois en lieu-dit « Haie dol nouf Voye » à Hodister, d'une superficie de 27 ares.
- lancement de la procédure de demande de reconnaissance comme sites d'activités économiques désaffectés à réhabiliter, des bâtiments « Pacolet » à Rendeux-Haut et « ancienne laiterie » à Chéoux.
- adoption provisoire des plans communaux d'aménagement de Magoster et de Trinal et enquête publique.
- acquisition gratuite de la chapelle de Trinal, avec début des aménagements de restauration et d'embellissement.

Travaux aux bâtiments communaux.

- aménagement de la cuisine de la salle de Hodister.
- achèvement de la rénovation des anciens presbytères de Rendeux-Haut et Marcourt.
- remplacement du chauffage dans la salle communale de Marcourt.
- rénovation des bureaux de l'administration communale (rez de chaussée et premier étage).
- résorption des problèmes d'humidité à la salle de Gênes.

Sécurité routière :

- début de l'aménagement du carrefour de Beffe.
- installation de quelques points lumineux dans les villages (Hodister,...), aux endroits les plus dépourvus.

Environnement :

- octroi d'une nouvelle prime communale de 500 euros, en plus de la prime de la Région wallonne, pour l'installation d'un système d'épuration individuelle agréé, dans les zones d'épuration individuelle ou pour le logement en dérogation dans une zone d'assainissement collectif. La prime est accordée une seule fois par ménage, pour le logement dont il est propriétaire et qu'il occupe en permanence.
- condamnation de personnes dans le cadre de déversements sauvages de déchets.
- opération « rivières propres ».
- participation au contrat de rivière de l'Ourthe.
- participation à la journée de l'arbre, le 20/11: distribution de 21 essences d'arbres et fête du 15^e anniversaire de la Déclaration des Droits de l'Enfant (plantation d'un tilleul et d'un noyer à Warisy).

Secteur socio-économique.

Economie - Emploi :

- adhésion à la mise en place de la Maison mobile de l'emploi, c'est-à-dire au passage d'un minibus aménagé en locaux d'accueil pour bénéficier de l'ensemble des services traditionnels (inscription comme demandeur d'emploi, information, orientation, conseils dans la recherche d'un emploi, ...).
- création d'un emploi communal pour la collecte des déchets à domicile pour les personnes à

mobilité réduite ou sans moyen de locomotion.

- mise à disposition d'un local pour l'Académie des langues de Marche (formation en langue au bénéfice des demandeurs d'emploi).

Agriculture :

- modernisation de voiries agricoles : Rue de La Forêt à Marcouray, liaison Trinal - Werpin, chemin du Donneux à Marcouray, suite de la rue Thier de Marche à Chéoux, prolongement de la rue du Petit Bois et Les Espêches, liaison village de La Boverie jusqu'au transformateur électrique de Marcouray, rue Grand Champs (« Voije di Blier ») à Magoster.*
- octroi d'un subside de 620 euros aux agriculteurs et éleveurs à titre principal ou secondaire pour le forage d'un puits pour l'exploitation agricole.*
- soutien au projet « Pont Gourmand » dans le cadre du programme Leader + visant la promotion des produits locaux (épeautre, fromage).*

Tourisme :

- installation de 4 tables d'orientation à Chéoux, Waharday, Laidprangeleux et Ermitage de Saint-Thibaut.*
- mise sur pied de l'événement « Passagers du Paysage » à l'occasion du Festival Nature dans le cadre du programme européen LEADER +. Il s'agissait de promouvoir des activités et des animations sur les 4 Communes concernées pour contribuer à l'émergence d'un développement économique durable.*
- échanges avec le Bureau d'Informations Touristiques et Culturelles de Framerie (présentation de la Commune dans un agenda, participation à un salon du tourisme et participation à une émission radio).*
- participation aux Journées du Patrimoine avec le Groupe « Patrimoine ».*
- élaboration de sentiers de randonnées (fiches promenades) dans le cadre du programme européen LEADER +.*
- élaboration d'itinéraires VTT reliant Durbuy à La Roche, en passant par Hotton et Rendeux (Maison du Tourisme Ourthe et Aisne).*
- octroi d'un subside de 931,43 euros pour l'organisation des Journées du Patrimoine.*

Secteur socio-culturel.

- création d'un Comité de Coordination des activités culturelles sur la Commune.*
- adoption d'une convention avec la ville de Ciney, pouvoir organisateur de l'Académie de Ciney-Marche, pour l'organisation des cours de solfège dans l'ancien presbytère de Marcourt (antenne de l'Académie sur Rendeux).*
- participation au développement du Centre de Documentation de l'Ourthe moyenne situé à Bardonwez, dans le cadre du programme européen LEADER +.*
- installation d'un coffret pour les illuminations de fin d'années à Jupille.*
- participation à la journée « Place aux Enfants ».*
- participation au projet « Jardin Secret » visant à réaménager collectivement le jardin de l'ancien presbytère de Marcourt et à y associer des événements et animations.*
- engagement dans le Contrat-Programme avec la Maison de la Culture de Marche et les Communes de Manhay et Erezée. L'objectif est de participer à la redynamisation du Centre d'Expression et de Créativité « L'Atelier ». Réalisation d'un atelier de création collective avec l'A.C.R.F. de Rendeux, pièce « Cent-Famille » et apprentissage de jeunes à l'art du cinéma avec présentation d'un court métrage.*
- octroi d'un subside exceptionnel au S.I. de Marcourt-Beffe pour la mise sur pied de manifestations de commémoration des événements de la seconde guerre mondiale.*
- octroi d'un subside de lancement en faveur de la nouvelle troupe de théâtre « Les copleus di Rindeux ».*
- octroi d'un subside de lancement au nouveau comité de Rendeux-Bas « Les Djônes do Bas ».*
- octroi d'un subside au Contrat de Pays.*

Secteur sportif.

- organisation du passage du Tour de France dans la Commune.*
- élaboration de l'avant-projet du complexe sportif au Centre Marie Schérés avec rencontres des groupements sportifs.*

- participation au trophée Commune sportive à Ottignies - Louvain-la-Neuve.
- participation au Mémorial Van Damme à Bruxelles.

Secteur social.

- adhésion à l'Agence Immobilière Sociale du Nord-Luxembourg dont l'objectif est de remettre sur le marché locatif des logements du secteur privé ou public à des loyers intermédiaires entre les loyers pratiqués par le secteur privé et les logements sociaux.
- organisation de la Plaine de vacances pour les enfants, en été et à Pâques.
- installation de l'Aubaine, du Crayon magique, du service lavoir-repassage, des Passagers du Pays et de l'ACRF dans l'ancien presbytère rénové de Rendeux-Haut.

Education, enseignement.

- cours d'éducation civique et de prévention contre la drogue (plan MEGA) aux élèves de 6^è année.
- lancement d'un cours de néerlandais dès la 3^è maternelle (1 h /semaine) et extension des cours de néerlandais à l'ensemble des classes primaires.
- introduction d'un cours d'anglais (2 heures en 5^è année).
- introduction d'un cours de psychomotricité en section maternelle (6 h / semaine).
- renforcement de l'encadrement des enfants par un maître de natation supplémentaire pour la fréquentation de la piscine.
- travaux : achèvement des travaux d'extension de l'école communale.
- travaux de sécurité dans les classes ainsi qu'à l'extérieur des bâtiments.

Culte.

- obtention du permis d'urbanisme pour la restauration du clocher de l'église de Marcourt (travaux en 2005).
- octroi d'un crédit spécial à la F.E. de Rendeux-Bas pour la réparation du chauffage de l'église.

Santé.

- accroissement de l'aide communale à l'asbl Centre de Secours médicalisé de Bra-sur-Lienne (hélicoptère du Dr Maquoi). L'aide est passée de 0,50 euros par habitant à 1,25 euros.

Travaux de voiries.

Entretien extraordinaire 2004

- Rue Haie Madame à Rendeux-Bas (160m)
- Route de Wy à Magoster (600m) et liaison Beffe-Bois d'Arlogne (1.100m) en 2005.

Programme triennal

- modernisation de la voirie Beffe-Trinal

Autres

- commencement des travaux pour l'itinéraire cyclable (tronçon Rendeux-Haut à Marcourt) et de la passerelle reliant les deux rives.
- pose de bordures filets d'eau en plusieurs endroits.

Développement rural.

- aménagement de la place et du carrefour de Beffe avec subside de la Région wallonne de 80%.
 - construction de la Maison de village de Devantave avec subside de la Région wallonne de 80%.
 - mise en place du service RECY+ de collecte des déchets triés à domicile pour les personnes à mobilité réduite ou sans moyen de locomotion. Acquisition d'un véhicule et d'une remorque subsidiés à 80%, pour la mise en place de ce nouveau service d'enlèvement des déchets triés à domicile, au bénéfice des personnes âgées à mobilité réduite (pour raisons de santé ou par non possession d'un véhicule).
- Ce service a permis de procéder à l'engagement d'un agent supplémentaire PTP. Des subsides à l'engagement ont été décrochés pour ce nouvel emploi.
- Le véhicule et la remorque ont fait l'objet d'une subvention de 80% de la Région wallonne.

- approbation par le Ministre, du dossier pour l'aménagement de l'église de Marcouray en maison de village (subside de la Région wallonne de 80%).
- approbation par le Ministre, du dossier pour l'aménagement de la place de Marcourt (mise en adjudication en décembre - subside de la Région wallonne de 80%).

Services à la population

- création du service « Courriel info Rendeux » : toute personne qui le désire peut recevoir chez elle des e-mail d'informations pratiques en temps réel.
- remplacement d'ordinateurs au sein de l'Administration communale, acquisition d'un PC portable, d'un appareil de projection et d'un matériel audio, grâce à un subside de la Région wallonne dans le cadre du projet « Communes à bras ouverts ».
- modernisation des bureaux des services communaux (urbanisme, état civil, chômage,...).

Liste de subsides décrochés.

- Subvention de 34.422,39 euros pour les travaux de première nécessité à l'école (réfection des faitages et travaux de toiture, travaux de mise en conformité de l'éclairage des accès).
- subvention de 22.500 euros de la Région wallonne dans le cadre du projet « Communes à bras ouverts ».
- subvention de 147.050,25 euros pour la 3^e phase de voiries agricoles.
- subvention de 5.971,62 euros pour des travaux forestiers de plantation.
- subvention de 12.000 euros pour le maintien d'un conseiller en aménagement du territoire et en environnement.
- subvention d'un montant total de 1.178.571 euros pour le programme triennal des travaux 2004 - 2006 qui couvre un montant total estimé des travaux de 1.568.892 euros.
- 22.261 euros pour les 4 tables d'orientation.

Divers.

- lancement de la mise en œuvre du lotissement « Devant le Broulin « à Devantave.
- revalorisation des traitements du personnel communal et de CPAS, de 1%, en application de la convention sectorielle 2001-2002 entre le Gouvernement wallon et les organisations syndicales.
- élaboration d'un Plan d'Urgence et d'Intervention Communal qui a pour vocation d'identifier l'ensemble des intervenants à mobiliser pour faire face à une catastrophe et déterminer les tâches précises à attribuer à chacun.
- remplacement des panneaux officiels d'affichage sur la Commune.
- octroi d'une dizaine de primes à l'épuration individuelle.
- embellissement d'entrées de village, d'éléments du petit patrimoine et de bâtiments par semis de fleurs et plantations.
- mise aux normes des plaines de jeux de la Commune, sur base de l'étude menée par AIB Vinçotte.

Règlement de contentieux devant la Justice.

- gain de cause dans un jugement opposant la Commune à un riverain dans le cadre d'une action en justice introduite par ce dernier et relatif à l'état d'une voirie.
- paiement de 80.935,50 euros suite à la condamnation, en Cour d'Appel de Liège, à rembourser des taxes prélevées indûment de 1989 à 1998 sur les propriétaires du Bois d'Arlogne (17.550,93 euros pour 1989 et 63.384,57 euros pour 1990 à 1998).

Benoît TRICOT
Bourgmestre